



MODALITÉS DE PAIEMENT, ÉTÉ 2024

- Les montants du camp de jour sont non taxables.
- Pour obtenir le 10 % de rabais en camp de jour, vous devez envoyer la fiche d'inscription **avant le 1er mai** (le sceau de la poste fait foi).
- Un 5 % de rabais sera octroyé au 2^e enfant et plus de la **même famille seulement**.
- Des frais de 45\$ seront chargés pour un chèque sans provision.

Paiement par la poste :

- Avec votre inscription, **vous devez inclure un 1^{er} versement de 25 \$ - par enfant**.
- La confirmation d'inscription, la facturation et le dossier du campeur vous seront transmis à la réception de l'inscription.
- Ensuite, vous devez nous envoyer la fiche médicale complétée et **un chèque postdaté au montant total du solde pour le 15 juin**.

Paiement par internet :

- Au moment d'envoyer votre inscription, **vous devez payer le montant total facturé**.
- La confirmation d'inscription, la facturation ainsi que le dossier du campeur vous seront transmis à la réception de l'inscription.

Paiement sur place :

- Avant la première journée de camp de votre enfant, **vous devez payer le montant total du solde de votre facture**.
- Les modes de paiement acceptés sur place sont : cartes de crédit, argent comptant (montant exact) et chèque.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT, ÉTÉ 2024

Afin de mieux planifier notre saison, nous nous sommes dotés d'une politique d'annulation et de remboursement bien précise :

- Pour une annulation due à une maladie/contrainte médicale, nous ferons un remboursement total des montants versés pour le séjour **sur preuve médicale**.
- Pour une annulation sans preuve médicale plus de huit (8) jours avant le début du séjour, nous ferons un remboursement des montants versés pour le séjour, excepté les frais d'administration fixés à 25 \$.
- Pour une annulation sans preuve médicale à moins de sept (7) jours avant le début du séjour, si un enfant ne se présente pas ou s'il quitte durant son séjour pour des raisons injustifiées, aucun remboursement ne sera fait.
- Enfin, le Camp Richelieu Vive la Joie se réserve le droit d'annuler un camp si moins de six (6) jeunes y sont inscrits. Dans un tel cas, les frais seront remboursés en totalité.